

## CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE « CHRISTIANE DE CLAVIERES »

ENTRE Monsieur le Maire de POLMINHAC, d'une part

ET ..... d'autre part, qui sollicite l'utilisation de la salle « Christiane De Clavières » de Polminhac,

Le (date)

.....

En vue

d'organiser.....

IL A ETE CONVENU UN DROIT PRECAIRE D'UTILISATION ACCORDE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- 1 Les locaux comprennent une grande salle, un podium, un coin bar, un vestiaire et un office équipé. Le matériel comprend des tables et des chaises.
  
- 1 La sonorisation ne devra pas être utilisée.  
La sonorisation sera utilisée avec l'aide d'un technicien, sous réserve qu'une assurance particulière ait été souscrite par l'utilisateur.
  
- 1 Le loueur s'engage à avoir pris connaissance et à avoir accepté le règlement joint au présent contrat. Il devra y apporter la mention « lu et approuvé » suivie de la signature.
  
- 1 L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie, ainsi que des voies d'évacuation.
  
- 1 L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à

disposition. Cette police porte le numéro ....., elle a été  
s o u s c r i t e l e ..... a u p r è s d e  
.....

La présente location est accordée moyennant le prix net de .....

Le nettoyage sera facturé au prix de .....

L'utilisation du chauffage sera facturé au prix de .....

L'usage de la sono sera facturé au prix de .....

TOTAL.....

*Ces prix font l'objet d'une délibération annuelle du conseil municipal. Le prix est payable lors de la remise des clés.*

1 Une caution de ..... euros est exigée au moment de la réservation.

La caution est restituée après l'état des lieux si aucun dommage n'a été commis.

Fait à Polminhac, le .....

Le locataire,

Le Maire,